

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire** du conseil municipal de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine qui a eu lieu à **19 h le lundi 15 octobre 2018** au 3541, boulevard Laurier, Sainte-Marie-Madeleine.

À laquelle sont présents :

Madame Ginette Gauvin, conseillère  
Monsieur René Poirier, conseiller  
Monsieur Bernard Cayer, conseiller  
Monsieur Jean-Guy Chassé, conseiller  
Monsieur Pascal Daigneault, conseiller  
Monsieur René-Carl Martin, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Gilles Carpentier.

Est également présente :

Madame Lucie Paquette, directrice générale

### ORDRE DU JOUR

- 1 Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Travaux publics - Embauche d'un journalier
5. Bouclage réseau d'eau potable boulevard Rodrigue - Adjudication de contrat
6. Période de questions
7. Levée de la séance

#### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Ouverture de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine à 19 h 00

**2018-10-259**

#### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

*CONSIDÉRANT QUE* les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance, et, qu'ils s'en déclarent satisfaits;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Ginette Gauvin  
**APPUYÉE DE :** Monsieur Bernard Cayer  
et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

#### **3. PÉRIODE DE QUESTIONS**

2018-10-260

#### 4. TRAVAUX PUBLICS - EMBAUCHE D'UN JOURNALIER

CONSIDÉRANT QUE le poste de journalier aux travaux publics sera vacant le 1er novembre prochain;  
CONSIDÉRANT QU'afin de combler ce poste il y a eu appel de candidatures;  
CONSIDÉRANT QUE le comité *Finances, administration et main-d'oeuvre* a procédé à la sélection et aux entrevues préalables à l'embauche;  
CONSIDÉRANT QUE les membres du comité recommandent l'embauche de Monsieur Maxym Bonhomme puisqu'il possède les qualifications requises pour le poste de journalier;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur René Poirier

**APPUYÉ DE :** Monsieur Bernard Cayer

et résolu à l'unanimité :

D'entériner l'embauche de Monsieur Maxym Bonhomme au poste de journalier aux travaux publics en date du 29 octobre 2018;  
QUE le maire, Monsieur Gilles Carpentier et la directrice générale, Madame Lucie Paquette, soient autorisés à signer l'entente de travail de Monsieur Bonhomme.

2018-10-261

#### 5. BOUCLAGE RÉSEAU D'EAU POTABLE BOULEVARD RODRIGUE - ADJUDICATION DE CONTRAT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à un appel d'offres publiques pour les travaux relatifs au bouclage du réseau d'eau potable sur le boulevard Rodrigue;  
CONSIDÉRANT QUE ces travaux sont prévus dans la cadre du programme de la TECQ 2014-2018;  
CONSIDÉRANT les soumissions reçues:

Transport Raynald Boulay et Fils Inc.	Option A	134 349.57 \$
Les Entreprises Michaudville Inc.	Option B	98 010.00 \$
175784 Canada Inc. (Bricon)	Option A	147 440.57 \$

CONSIDÉRANT QUE notre ingénieur a procédé à l'analyse des soumissions reçues et nous recommande le plus bas soumissionnaire conforme;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Pascal Daigneault

**APPUYÉ DE :** Monsieur René Poirier

et résolu à l'unanimité :

D'octroyer aux Entreprises Michaudville Inc le contrat pour les travaux de bouclage du réseau d'eau potable sur le boulevard Rodrigue au montant de 98 010 \$;  
QUE ces travaux seront exécutés par forage bidirectionnel selon les termes et conditions de l'offre datée du 11 octobre 2018.

#### 6. PÉRIODE DE QUESTIONS

2018-10-262

#### 7. LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur René Poirier

**APPUYÉE DE** : Monsieur René-Carl Martin  
et résolu à l'unanimité :

DE lever cette séance à 19 h 28.

---

**M. Gilles Carpentier, maire**

---

**Mme Lucie Paquette, directrice  
générale**